



Enquête sur l'engrenage des violences policières

► Les polémiques enflent sur la gestion par les forces de l'ordre des manifestations des gilets jaunes, et leur part d'ombre, les violences policières

► Le pouvoir nie jusqu'à l'existence de ces débordements, et, en dépit de 240 enquêtes de la police des polices, aucune poursuite n'a été à ce jour engagée

► La faiblesse des structures, le défaut d'encadrement et l'autonomie laissée à la hiérarchie s'ajoutent à l'ultraviolence des manifestants

► La doctrine mise en place par Christophe Castaner pour « aller au contact » risque de dégrader encore la situation

MÉDITORIAL
BRISER UNE MÉCANIQUE DÉSASTREUSE
PAGE 28

PAGES 10-11 ET ANALYSE PAGE 27

ÉCONOMIE & ENTREPRISE

Stefanie Stantcheva, meilleure jeune économiste



La professeure d'Harvard a remporté le prix 2019 pour ses travaux sur le consentement à l'impôt et la fiscalité optimale

Entretien
Jérôme Seydoux : « Le cinéma est un métier à risques »

Social
Air France taille dans ses effectifs nationaux
PAGES 13 À 17

EUROPÉENNES LES VERTS ALLEMANDS ONT LE VENT EN POUPE

► Les Verts allemands sont crédités de 19 % des voix aux élections européennes, près du double de leur score de 2014. Ils deviendraient ainsi la deuxième force politique en Allemagne

► Les Grünen sont portés par la montée en puissance des questions environnementales. Le changement climatique est l'un des enjeux prioritaires pour 30 % des électeurs

► Les maires de 210 villes, dont plusieurs capitales européennes, ont exhorté l'Union à adopter un objectif de neutralité carbone pour 2050

PAGES 2-3

Armées Quel général en chef est devenu Emmanuel Macron ?

LE PRÉSIDENT de la République doit rendre un hommage national, mardi 14 mai, aux deux militaires tués en libérant deux Français enlevés par un groupe islamiste au Burkina Faso. Mais l'accueil officiel réservé, samedi, par le chef de l'Etat aux deux otages, à qui l'on reproche d'avoir commis une imprudence et contraint des soldats à donner leur vie, a suscité un malaise dans l'armée. Cet épisode illustre l'in-

compréhension qui règne entre Emmanuel Macron et une partie des militaires. Depuis la démission du général de Villiers en 2017, l'image du chef des armées est ambivalente. « Le président a l'âme d'un général », assure un proche du président. « Pour qui et pour quoi meurt-on ? », se demande cependant un officier qui relaie les interrogations d'une partie de la troupe.

PAGE 4

« Dieselgate » Une expertise met en cause Renault

Poursuivi pour tromperie aggravée, le constructeur a utilisé un système de dépollution soupçonné d'être inopérant en ville, selon un rapport remis aux magistrats instructeurs

PAGE 6

Procès Le système Balkany devant la justice

Patrick Balkany, maire de Levallois-Perret, et sa femme, Isabelle, devaient comparaître, à partir de lundi, pour avoir mis en place un système de fraude fiscale passant par des sociétés offshore

PAGE 12

Nouvelle-Calédonie
Les loyalistes gardent le contrôle de l'Assemblée provinciale

PAGE 9

Européennes
CSA : avec trente-quatre listes, le casse-tête du temps de parole

PAGE 8

Inde
Dans l'Uttar Pradesh, la bataille pour les voix des basses castes

PAGE 5

Histoire
L'hommage de la natation à Alfred Nakache, rescapé d'Auschwitz

PAGE 18



LE REGARD DE PLANTU

Disparition Jean-Claude Brisseau, cinéaste de la transgression

Le réalisateur de « Noce blanche » est mort, samedi 11 mai, à Paris. Remarqué par Rohmer, soutenu par la critique pour sa manière de s'affranchir des codes moraux et artistiques, l'homme cultivait le goût de l'interdit, jusqu'à être condamné pour harcèlement sexuel en 2005

PAGE 21

PATEK PHILIPPE
GENEVE

Fondez votre propre tradition.

Heure Universelle
Réf. 5230G
patek.com

Tél: 01 42 44 17 77

Prix du meilleur jeune économiste 2019

Stefanie Stantcheva, 33 ans, professeure à l'université Harvard, est la lauréate de cette 20^e édition



Stefanie Stantcheva, sur le campus d'Harvard, au mois de mai. BELINDA SONCINI POUR « LE MONDE »

DOSSIER

Depuis sa création, le Prix du meilleur jeune économiste, décerné par *Le Monde* et le Cercle des économistes, vise à distinguer, non seulement l'excellence de la production académique des économistes français de moins de 41 ans, mais aussi leur contribution au débat public en matière de politique économique ou de prise de décision parmi les acteurs privés, en n'oubliant pas les autres sciences sociales.

On retrouve donc, dans l'attribution de ce prix, la mission du Cercle des économistes, qui est d'organiser et de promouvoir un débat économique ouvert et accessible à tous. Fondé en 1992, à l'initiative de Jean-Hervé Lorenzi, le Cercle réunit 36 membres, pour la plupart universitaires, qui ont exercé ou qui exercent des responsabilités privées ou publiques.

Chacun de ces membres a des approches et des compétences différentes, garantissant ainsi une richesse des débats. Mais une conviction les rassemble : la nécessité d'offrir un espace de dialogue et de confrontation d'idées entre les économistes et avec la société.

Cette année, pour l'attribution du Prix du meilleur jeune économiste 2019 et des trois nominations, le jury a reçu 49 candidatures, contre 48 en 2018, 42 en 2017 et 45 en 2016. Dix-huit d'entre eux présentaient leur candidature pour la première fois. Dix candidats sont affectés à l'étranger et, donc, 39 occupent des postes de professeur ou de chercheur en France. On dénombrait seulement 13 femmes, mais la parité est scrupuleusement respectée dans le palmarès.

Les travaux des candidats donnent un aperçu des thématiques de recherche dominantes au sein de cette génération de jeunes

économistes. Parmi celles des lauréats, citons : les interdépendances entre la fiscalité et les inégalités, en lien avec l'acquisition du capital humain ou l'innovation ; le rôle des syndicats et des formes institutionnelles de dialogue social et de négociation salariale dans la croissance ; l'économie politique de l'information et des médias, couplée à la question du financement de la démocratie ; enfin, les relations entre les chocs économiques ou climatiques et les guerres, les conflits pour l'appropriation des ressources naturelles, les rapports entre la médiatisation de la violence attribuée aux étrangers et la montée des populismes.

Proches des défis d'aujourd'hui
Dans les programmes de recherche des autres candidats, on retrouve les thématiques traditionnelles : les imperfections de la finance ; la question de l'accès sélectif aux biens publics (éducation, santé) ; les relations entre la démographie et la croissance ; les conséquences de l'innovation sur la croissance potentielle... Mais on découvre également des préoccupations très proches des défis d'aujourd'hui : le poids des discriminations par genre, par appartenance sociale ou religieuse dans l'accès à l'emploi et, plus généralement, la question lancinante des inégalités.

Cette année, la sous-représentation des recherches consacrées à l'économie de l'entreprise se confirme

On observe certaines tendances au renouvellement des démarches. Avec le recours à des données empiriques en très longue période permettant d'analyser les ruptures de tendances et de contextualiser les recommandations. Également avec l'extension des analyses vers des domaines relevant exclusivement, autrefois, de la science politique ou de la sociologie : genèse des conflits militaires, effets des perceptions de la mobilité intergénérationnelle ou des caractéristiques socio-économiques des immigrants sur le consentement à l'impôt. On relève

aussi une propension croissante à situer les agents économiques au cœur de logiques de réseaux, sortes de médiation entre la micro et la macroéconomie. On peut cependant regretter une faible attention portée aux comparaisons internationales et aux innovations économiques ou sociétales qui se dessinent en Asie, en Chine...

Enfin, la sous-représentation des recherches consacrées à l'économie de l'entreprise se confirme, les économistes ayant tendance à laisser ce terrain à la discipline sœur que sont les sciences de gestion. Aujourd'hui, il faut non seulement reconsidérer les stratégies d'entreprise et les formes de la concurrence, par exemple celle qui s'opère sur les marchés multiformes ou en présence des géants du numérique ou de la banque, mais aussi reconfigurer les principes et les instruments de régulation de la concurrence, tout particulièrement en Europe. Les économistes doivent se saisir de tous ces sujets.

L'ambition du Cercle des économistes est de réduire la distance qui sépare encore la connaissance économique, le monde politique et les citoyens, notamment, du 5 au 7 juillet prochain, à l'occasion des Rencontres économiques d'Aix-en-Provence, dont la thématique, « Renouer avec la confiance ! », recouvre la question bien actuelle de savoir comment, face à d'innombrables défis, il est possible de retrouver une vision positive de l'avenir. ■

LE CERCLE DES ÉCONOMISTES

PALMARÈS

Les distinctions de 2019

Les distinctions de 2019
Prix du meilleur jeune économiste : Stefanie Stantcheva
Nommés : Thomas Breda, Julia Cagé et Mathieu Couttenier

Les lauréats de 2000 à 2018

Bruno Amable
et Agnès Bénassy-Quéré (2000)
Pierre Cahuc (2001)
Philippe Martin
et Thomas Piketty (2002)
Pierre-Cyrille Hautcoeur (2003)
David Martimort (2004)
Esther Duflou
et Elyès Jouini (2005)
Thierry Mayer
et Etienne Wasmer (2006)
David Thesmar (2007)
Pierre-Olivier Gourinchas (2008)
Yann Algan
et Thomas Philippon (2009)
Emmanuel Saez (2010)
Xavier Gabaix (2011)
Hippolyte d'Albis (2012)
Emmanuel Farhi (2013)
Augustin Landier (2014)
Pascaline Dupas (2015)
Camille Landaïs (2016)
Antoine Bozio (2017)
Gabriel Zucman (2018)

Un prix créé par « Le Monde » et le Cercle des économistes

Le Prix du meilleur jeune économiste, créé en 2000 par *Le Monde* et le Cercle des économistes, vise à valoriser les travaux d'un économiste français ou affecté en France de moins de 41 ans. Pouvait concourir tous les économistes issus du monde universitaire, en France ou à l'étranger, dont les travaux relèvent de l'économie appliquée et qui permettent de promouvoir le débat public. Les candidats devaient adresser au Cercle des économistes, outre un CV détaillé, les cinq publications leur paraissant les plus représentatives de leur production scientifique, ainsi qu'une note de synthèse soulignant l'intérêt et l'originalité de leurs apports. Il s'agissait de distinguer non seulement l'excellence de la production académique des jeunes économistes français, mais aussi leur contribution au débat public et à l'expertise économique. Sur cette base, les membres du Cercle des économistes ont évalué les dossiers, et le jury final, présidé par André Cartapanis et associant à parité les représentants du Cercle des économistes et du journal *Le Monde*, a décerné les trois nominations et attribué le prix, remis par Frédérique Vidal, ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, le 13 mai.

Stefanie Stantcheva : « L'objectif de mes recherches est d'améliorer la conception des politiques fiscales »

La jeune professeure à Harvard travaille sur les effets à long terme et les changements de comportement générés par les réformes de l'impôt

ENTRETIEN

Stefanie Stantcheva, 33 ans, est professeure d'économie à l'université Harvard (États-Unis). Elle est également chercheuse associée au National Bureau of Economic Research, chercheuse au Center for Economic Policy Research et membre, en France, du Conseil d'analyse économique. Elle est diplômée de Cambridge, de l'École polytechnique, de l'École nationale de la statistique et de l'administration économique, de l'École d'économie de Paris, et titulaire d'un doctorat du Massachusetts Institute of Technology (MIT).

Vos travaux actuels portent sur la fiscalité, un domaine de recherche pourtant déjà largement balisé. Qu'avez-vous apporté de nouveau ?

Deux angles jusqu'ici peu explorés : tout d'abord, les effets à long terme des politiques fiscales, en matière d'innovation, d'entrepreneuriat, de mobilité sociale et professionnelle – essen-

tiellement à partir de la collecte de données historiques, par exemple sur l'innovation technique aux États-Unis depuis 1850 ; ensuite, une analyse des déterminants des comportements et des opinions de tout un chacun vis-à-vis de la fiscalité, à partir de données issues de questionnaires en ligne, d'enquêtes de terrain et d'expériences de laboratoire – car, dans ce domaine, il faut construire les données.

L'objectif de ces recherches est, en croisant modèles théoriques et données inédites, d'améliorer la conception des politiques fiscales. Il s'agit de tendre vers ce qui serait une « fiscalité optimale », une fiscalité qui à la fois maximise l'apport des impôts à la société – l'investissement public dans les infrastructures et les services publics, la redistribution équitable des revenus – et minimise les coûts pour les acteurs économiques, et donc l'impact des changements de comportement des individus et des entreprises : délocalisation, évasion ou exil fiscal, désincitation

à innover ou à entreprendre...

Mais peut-on, à partir de modèles théoriques, déterminer ce que serait une « fiscalité optimale » en toute période et sous toute latitude ?

Non, car il y a des contraintes spécifiques à chaque pays, à chaque période. Par exemple, les attentes et les perceptions vis-à-vis de la fiscalité sont différentes dans chaque pays. C'est le rôle du politique d'agrèger les préférences et de déterminer les objectifs d'équité sociale, ce ne sont pas la théorie économique et les économistes qui peuvent le faire. Notre rôle est juste de montrer quels sont les coûts et les contraintes, pas de définir l'impôt optimal.

Les économistes sont là pour étudier et prédire les effets des différentes politiques et les évolutions des comportements des agents économiques, en se basant sur des modèles et des données, parfois de façon créative. Et ensuite d'en informer la société et les politiques.

« J'ai toujours eu le goût des mathématiques, non pas comme une fin en soi, mais comme discipline de l'intuition »

Pourquoi et comment vous êtes-vous intéressée à l'économie ?

Je suis née en Bulgarie, mon père était ingénieur, et nous avons séjourné en Allemagne de l'Est jusqu'à la chute du Mur. J'ai fait l'essentiel de ma scolarité en France, mais je suis retournée régulièrement à l'Est pendant la période de transition ; je voyais, pendant l'hyperinflation de la fin des années 1990, en Bulgarie, les gens se précipiter pour dépenser tout leur salaire ; j'ai vu les inégalités incroyables entre l'ouest et l'est de l'Allemagne ; je

voyais aussi les SDF dans les rues de cette ville pourtant riche qu'est Paris... Qu'est-ce qui peut expliquer tout ça ? Une fois passé mon bac scientifique, j'ai tout de suite fait le choix des sciences économiques, et je suis partie étudier à Cambridge.

Et pourquoi la fiscalité ?

Parce que l'impôt est un instrument économique extrêmement puissant. Un petit changement peut produire de grands effets, positifs comme négatifs. Et puis, j'ai fait deux grandes rencontres au MIT : Esther Dufllo, qui y était mon mentor, m'a éveillée à tout ce qui était nouvelles méthodes d'enquête et aller-retour entre modèles théoriques et travail empirique sur les comportements et les préférences des acteurs ; j'aurais pu faire, avec elle, de l'économie du développement, mais j'ai croisé le chemin d'Emmanuel Saez, alors professeur visitant au MIT, qui m'a initiée aux méthodes de construction de données à partir des informations fiscales.

Professeure assistante à Harvard en 2016, à 30 ans, vous devenez professeure titulaire de cette même université deux ans après. C'est un délai très court, et d'ailleurs cohérent avec la rapidité de votre carrière et l'accumulation de diplômes d'établissements prestigieux. Avez-vous une explication ?

Non, pas vraiment... J'ai fait de mon mieux. J'ai eu la chance de rencontrer des gens qui m'ont très bien conseillée. J'ai toujours eu le goût des mathématiques, non pas comme une fin en soi, même si ça peut être très « joli » à faire, mais comme outil, comme discipline de l'intuition. Et le niveau d'enseignement des mathématiques est très bon en France, on a su me donner le goût d'en faire. Maintenant que je suis professeure à mon tour, je pense que le rôle de l'enseignant est de donner à ses étudiants le goût de travailler dans la discipline qu'il enseigne. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR ANTOINE REVERCHON

LES NOMMÉS PARLENT DE LEURS TRAVAUX

« Les médias, la démocratie et le prix d'un vote »

Comment en êtes-vous venue à l'économie ?

Très jeune, j'étais fascinée par la figure de l'intellectuelle engagée et j'ai intégré l'École normale supérieure en lettres, philosophie et sciences sociales. L'économie m'a rapidement séduite par les questions qu'elle posait, par son aspect interdisciplinaire et son rapport direct avec le politique. C'est la raison pour laquelle je me suis intéressée à la démocratie et à l'un de ses vecteurs principaux, les médias. Ma thèse de doctorat a étudié l'effet de la concurrence entre les journaux sur la qualité de l'information. Elle a montré que la multiplication des titres, ajoutée à la concurrence de la publicité télévisée, a fragilisé la profession et, paradoxalement, homogénéisé l'information.

Est-ce cela qui vous a amenée à étudier le financement des partis politiques ?

En travaillant sur les médias, je me suis interrogée sur l'influence de certains individus fortunés, et le monde des partis me paraissait plus vertueux avec son système de plafonnement des dons et d'interdiction du financement par les entreprises. En creusant le sujet, je me suis rendu compte qu'il était très peu documenté. J'ai donc plongé dans les données publiques pour déterminer combien chacun donne en fonction de ses revenus. Au final, le don moyen, cotisation comprise, des 50 % de la population la moins aisée était de 120 euros par personne, quand dans le 0,01 % des plus riches donnait chacun 5245 euros. Cette situation m'est apparue d'autant plus injuste que ces derniers ne paient qu'un tiers de ce montant, compte tenu de la réduction d'impôt. De facto, les préférences politiques des plus riches sont subventionnées par le reste des contribuables.

Mais y a-t-il un lien direct entre l'argent donné aux campagnes et le succès électoral ?

Ce n'est, bien sûr, pas le seul facteur, mais il est important et a été largement démontré aux États-Unis. Pour notre part, nous avons étudié avec Yasmine Bakkouche l'ensemble des élections législatives françaises depuis 1993 et des municipales depuis 1995. La corrélation est très forte, restait à démontrer la causalité qui permettrait de dire que, en éliminant les autres causes, un euro supplémentaire accroît les chances d'élection. Pour cela, nous nous sommes penchées sur le choc provoqué par l'interdiction des dons des entreprises aux partis, avant les élections de 1997. Un certain nombre de candidats de droite n'étaient pas préparés à ce changement brutal et ont donc manqué de moyens. Ce phénomène explique en partie la victoire de la gauche à ce scrutin. Notre recherche a chiffré le prix d'une voix supplémentaire à 32 euros. Cela a fait l'objet d'un article scientifique et a donné un chapitre à mon livre (*Le Prix de la démocratie*, Fayard, 2018).

Pourquoi passer de la recherche au livre ?

Parce que cela permet de lancer le sujet dans le débat public et de pousser des propositions. Comme celle de l'instauration de bons pour l'égalité démocratique qui permettrait à chaque citoyen d'allouer une somme, la même pour tout le monde, au parti de son choix. Je serai d'ailleurs cette semaine à Chicago pour défendre cette idée également dans le domaine du financement des médias. Comme on choisit un parti, on pourrait choisir le média que l'on souhaiterait financer. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR PHILIPPE ESCANDE



Julia Cagé
35 ans
Assistante professeure à Sciences Po Paris

« Délégués discriminés, dialogue social entravé »

Vous êtes nominé au Prix du meilleur jeune économiste 2019 pour l'ensemble de vos travaux. En quoi s'inscrivent-ils dans l'actualité ?

La France a engagé avec la loi El Khomri de 2016 puis les ordonnances Pénicaud de 2017 une profonde refonte du marché du travail, accordant plus de poids au dialogue social au niveau de l'entreprise, par rapport à la branche et au code du travail. Les thèmes de la négociation collective sont au cœur de mes travaux, qui traitent plus largement des inégalités sur le marché du travail, du rôle des institutions et des normes sociales : normes de genre (femmes-hommes), règles de représentation du personnel et fiscalité du travail. La représentation des salariés avait jusqu'alors été très peu étudiée par les économistes. Mes travaux sur la carrière des délégués et leur place dans les entreprises ont mis en évidence la discrimination des représentants syndicaux, rémunérés 10 % de moins que les autres salariés, et ses conséquences sur le dialogue social. On constate dans les entreprises que plus la situation est conflictuelle, plus les syndicats sont actifs, et plus la condition des représentants syndicaux est mauvaise.

Comment l'expliquez-vous ?

C'est le produit d'un cercle vicieux : les employeurs trouvent un intérêt stratégique à stigmatiser ceux qui sont le moins enclins aux compromis, ne serait-ce que parce que la négociation est coûteuse. Mais cette discrimination avérée entraîne des effets de désaffection des salariés, qui ne veulent pas se mettre en difficulté en rejoignant un syndicat. Ainsi, 35 % des salariés déclarent éviter de se syndiquer par peur des représailles. En conséquence, seuls des profils singuliers sont prêts à s'engager : des salariés très militants, ou particulièrement attachés à la défense de l'intérêt général, qui ne sont finalement pas toujours très représentatifs des autres salariés. Mes travaux établissent ainsi qu'avant de vouloir donner plus de poids à la négociation d'entreprise, il faut d'abord renforcer la valeur et la légitimité des représentants auprès des employeurs et des autres salariés. Ce n'est pas vraiment ce qu'a fait la refonte El Khomri-Pénicaud.

Comment avez-vous été amené à vous intéresser aux inégalités ?

Les travaux économiques portent soit sur l'efficacité soit sur les inégalités. Le monde évolue vers davantage d'inégalités. Lorsque, après des études de mathématiques à l'École normale supérieure, j'ai décidé de faire de l'économie, c'était pour être dans le concret, au plus près des gens, pour essayer de réaliser quelque chose d'utile, par un travail qui soit racontable. L'évaluation de la réforme de 2008 que nous avons effectuée avec Philippe Askenazy en est un bon exemple. En remplaçant la désignation du délégué syndical par un seuil minimum de 10 % des voix pour pouvoir représenter les salariés, cette réforme a introduit une vraie démocratie électorale dans l'entreprise, qui a très fortement renforcé la légitimité des délégués auprès des employeurs. C'est ce qu'a mis au jour notre évaluation de la réforme. Du côté des salariés, cette même recherche a aussi établi un regain de confiance et de satisfaction envers les syndicats et mesuré une forte hausse du taux de syndicalisation dans les entreprises observées. L'enjeu est important dans un des pays les plus mal classés au monde pour sa coopération entre salariés et employeurs. De telles évaluations d'impact chiffrées auraient sans doute été très utiles avant les réformes El Khomri et Pénicaud. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR ANNE RODIER



Thomas Breda
36 ans
Economiste du travail. Chercheur au CNRS

« Les causes des guerres civiles africaines »

Vos travaux portent sur les déterminants économiques des violences politiques et des guerres civiles contemporaines, un sujet peu traité par les économistes. Quels sont vos résultats principaux ?

Nous avons croisé les données extrêmement précises de géolocalisation des conflits armés en Afrique entre 1997 et 2010 avec la géolocalisation des exploitations minières et avec la variation sur la même période des prix mondiaux des ressources minières d'une part, des produits et intrants agricoles d'autre part. Nous avons pu démontrer que le doublement des prix des minerais intervenu sur la période explique un accroissement de 25 % de la violence armée dans les régions concernées.

De même, la baisse des prix agricoles de certains produits d'exportation, le café par exemple, cause un choc de revenus qui facilite le ralliement des populations touchées aux groupes armés qui offrent des revenus supérieurs, d'ailleurs souvent tirés... des ressources minières. Enfin, dans des régions où l'essentiel du revenu local provient de l'agriculture, les événements climatiques et l'évolution de la productivité agricole, due autant à la fertilité naturelle qu'aux prix des intrants (engrais, pesticides...), sont aussi un facteur déterminant du niveau de violence politique. Limiter la volatilité de prix internationaux des minerais ou des produits agricoles semble donc être un moyen de limiter la violence politique. Nous avons ainsi pu montrer que le niveau de responsabilité sociale et éthique des entreprises minières internationales qui acceptaient de se soumettre à plus de transparence et de coopération avec les ONG était corrélé avec des niveaux de conflits légalement inférieurs.

Mais les causes des conflits ne sont-elles pas un objet de recherche en sciences politiques plutôt qu'en économie ?

Certes, mais en utilisant l'économétrie pour analyser l'évolution des prix sous l'angle des chocs qui impactent les revenus des populations locales et des groupes armés, on dispose d'une mesure précise des déterminants des conflits. Plus jeune, passionné par l'actualité internationale, je devrais les journaux ; j'étais très bon en histoire-géographie et, disons, moins bon en maths.

Admis à l'ENS Cachan, j'ai fait un master à Paris-I et à l'École d'économie de Paris ; j'y ai rencontré Thierry Mayer, qui a été mon directeur de thèse, et Farid Toubal, qui m'ont convaincu que les mathématiques font de l'économie un outil de recherche intellectuelle particulièrement rigoureux. Mais il est vrai que j'ai plus d'appétence pour la collecte et le traitement des données, afin de distinguer les causalités des corrélations, que pour la construction ou l'application de modèles théoriques. Et mes meilleures notes de master n'étaient pas en mathématiques... Comme quoi on peut faire de l'économie sans être forcément un crack en maths !

Vous avez aussi travaillé sur d'autres sujets, toujours liés à la violence cependant...

Dans une autre étude, réalisée en Suisse, nous avons pu montrer que, parmi la population des demandeurs d'asile, ceux qui avaient vécu directement des conflits armés avaient des comportements plus violents que leurs compatriotes qui y avaient échappé, mais aussi que ce différentiel disparaissait dans les cantons qui mènent une politique volontariste d'insertion des demandeurs d'asile dans l'emploi. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR A. R.